

Monsieur Patrick Buchard
HASSE CONSULTANTS
45, rue de la procession
15015 Paris

Paris, le 26 mars 2003

REF. : RAC 2103/SDL-ML

Cher Monsieur,

Je vous confirme la tenue de la réunion de travail que vous avez accepté d'animer le mardi 1^{er} avril prochain sur la démarche de prévention du risque alcool en entreprise.

Cette réunion sera aussi pour moi l'occasion de vous exprimer publiquement ma satisfaction. Le travail mené vis-à-vis de la salariée que vous avez pris en charge, avec l'appui de la Direction de son institution, est à tout point de vue remarquable.

Qu'il s'agisse de la dynamique collective et de l'accompagnement individuel de toutes les parties prenantes, du suivi personnalisé et perspectives futures, tout, dans la méthode retenue, concoure au résultat obtenu. Cette salariée, que je rencontre régulièrement, est aujourd'hui délivrée. Elle peut tout à la fois exprimer le potentiel que l'alcool avait étouffé et mettre en œuvre des compétences et un relationnel qui s'étaient trouvés mis en cause. Cette réussite spectaculaire et inespérée, nous la devons à la pertinence et à la qualité des actions conduites par votre cabinet.

Notre première réunion de travail se tiendra au siège de notre fédération en présence des 11 représentants syndicaux nationaux de la branche Assurance chômage. Ces responsables souhaitent engager une démarche collective leur permettant de maîtriser les risques liés à l'alcoolisme.

.../...

Si le problème de l'alcool outrepassa le seul cadre de l'entreprise, nous savons que celle-ci est un lieu privilégié pour des actions de sensibilisation et de prise de conscience et pour notre fédération, la question de la santé et de la sécurité au travail passe avant tout par des mesures bien conduites de prévention.

J'ai dans l'exercice de mon mandat trop souvent l'occasion de constater que, bien la consommation de l'alcool sur le lieu de travail soit strictement réglementée, la banalisation de cette problématique conduit à des souffrances individuelles, des risques humains, matériels et financiers lourds que les équipes syndicales et les employeurs ne peuvent plus se contenter de gérer à posteriori.

Notre première réunion est le point de départ d'une démarche de prévention du risque alcool ayant vocation à être relayée systématiquement par l'ensemble de nos équipes syndicales. Elle constitue l'une de nos principales initiatives dans le cadre des réflexions que nous menons plus largement sur les conditions de vie au travail et hors travail.

J'attends beaucoup de cette action, et vous renouvelle mes remerciements pour avoir accepté de mettre votre expérience professionnelle au service de notre projet syndical.

Par ailleurs, je vous informe avoir pris la liberté de transmettre vos coordonnées à plusieurs responsables de structure de notre organisation. Ces derniers m'ayant sollicité pour construire un programme analogue à celui que nous engageons, il m'a semblé qu'un échange direct serait plus propice à la formulation d'une expression de besoin spécifique aux secteurs dont ils ont la charge.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Stella Delouis-Lamotte
Secrétaire nationale

